



Convention Simplifiée de Formation N° 32188

Entre les soussignés :

◆ **Hexagone FORMATION**

9 rue du Gard
62 300 Lens
Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro :
31620136662 auprès du préfet de région Hauts de France

◆ **INTERIM QUALITE**

12ter rue de l'Amiral Ronarc'h
59140 DUNKERQUE

Représenté par : **Mme BOURRY Déborah**

est conclue la convention suivante, en application des dispositions du Livre III de la 6ème partie et des catégories prévues à l'article L.6313.1 du Code du Travail relatif à la formation professionnelle continue tout au long de la vie.

Article 1 : **Objet de la Convention**

L'action envisagée entre dans l'une des catégories d'actions prévues par les articles L. 6313-1 et L6314-1 du Code du Travail :

Actions de formation

Cette action de formation est définie par le programme joint à cette convention qui contient toutes les informations réglementaires en vigueur.

Hexagone FORMATION organise l'action de formation suivante :

N° session : 260107A

- Intitulé** : **Travail en hauteur et port du harnais**
- Objectifs** :
- Être capable de porter un harnais de sécurité
- Effectuer des travaux en hauteur en sécurité
- Savoir choisir la prévention à mettre en œuvre
- Contenu** : **Module théorique**
- Equipement de protection individuelle (EPI)
 - Sensibilisation aux chutes de hauteur
 - Textes réglementaires européens et nationaux
 - Droits et devoirs des employeurs et des employés
 - Protection collective
 - Protection individuelle (les normes et les obligations)
 - La législation
 - Le syndrome du harnais :
 1. Les symptômes
 2. Les facteurs
 3. La prévention
 4. Les différents types de harnais et leurs accessoires (Longe, Mousquetons...)
 5. Les moyens d'accès et de secours
 6. Les interdits
- Module pratique**
- Présentation des EPI adaptés au travail en hauteur, harnais, antichute, ancrages
 - Réglage du harnais et test de suspension
 - Parcours d'analyse des risques en hauteur
 - Déplacements sur lignes de vie (techniques et règles de sécurité)
 - Utilisation des systèmes antichute sur supports d'assurage rigide et flexibles
- Moyens et méthodes pédagogiques** :
• Organisation par ateliers pédagogiques
• Fiche de suivi apprenant
• Salle de formation
• PC/tablettes, vidéo projecteur ou téléviseur
• Livret stagiaire ou mur virtuel
• Différents types de harnais, trappe, EPI liés au Travail en Hauteur
• Plateforme pédagogique Travail en Hauteur
- Méthodes et modalités d'évaluation** : Test des connaissances acquises et délivrance d'une attestation de fin de formation
- Modalités de suivi** : feuille d'embarquement signée par l'apprenant et le formateur par 1/2 journée
- Durée - Dates** : 7 heures réparties sur 1 journée le 15 juin 2026
- Lieu** : Hexagone Formation Grande Synthe II
- Participant(s)** : **FOURNIER Gérald**

Cette formation est soumise à la LOI N°2021-1018 du 02/08/2021 relative aux Formations Santé et Sécurité au Travail

Siège : 9, Parc d'Activités du Gard - 62300 LENS

Etablissement secondaire : 50 rue de l'Abbé Grégoire - 59760 Grande Synthe

Tél. 03 21 78 40 00 - Fax : 03 21 78 44 66

Tél. 03 61 17 35 00 - Fax : 03 61 17 35 01 - Siret : 421 094 731 00047

Email : contact@hexagone-formation.fr - Siret : 421 094 731 00013

Code APE : 8559A - n°TVA Intracommunautaire : FR 49 42 10 94 731 - Sarl au capital de 7622 45€-



A ce titre, une fois la formation terminée, nous devons déclarer la participation du(es) stagiaire(s) à cette formation sur le Portail du Passeport de Prévention mis en place par l'Etat. >> **Merci de demander à votre(vos) salarié-e(s) de se munir de leur numéro de Sécurité Sociale lors de cette formation.**

Article 2 : Modalités Financières

L'engagement pris par l'entreprise en vertu de la présente convention porte sur un montant de :

Libellé	Financier	Qte	Prix unit. HT	TVA	Total HT	
Frais Pédagogiques	INTERIM QUALITE	1	110.00 €	22.00 €	110.00 €	
Total HT :					110.00 €	
			TVA :	22.00 €	TOTAL TTC :	132.00 €

Conditions de Paiement : INTERIM QUALITE - DUNKERQUE : Règlement à 30 jours date de facture

Article 3 : Conditions Générales

La présente convention prend effet à compter de sa signature par l'entreprise pour la durée visée à l'article 1. Elle est établie en deux exemplaires dont l'un doit être retourné à Hexagone FORMATION après signature.

En cas d'annulation d'une inscription moins de 10 jours ouvrables avant le début de la formation, l'entreprise sera tenue de verser une somme représentant 50% du montant T.T.C. à titre de dédommagement à Hexagone Formation.

En cas d'annulation moins de 3 jours avant le début de la formation ou de non participation à la formation d'un stagiaire inscrit ou d'abandon en cours de formation, la totalité des frais de formation est à la charge du demandeur de formation, à titre d'indemnité forfaitaire

Dans chacun des cas ci-dessus, cette somme n'est pas imputable sur l'obligation de participation au titre de la formation professionnelle continue de l'entreprise et ne peut faire l'objet d'une demande de remboursement ou de prise en charge par l'OPCO.

Hexagone FORMATION se réserve le droit de remettre en cause la participation de toute personne ne répondant pas aux prérequis ou n'ayant pas les équipements recommandés ou ne respectant pas les clauses du règlement intérieur d'Hexagone Formation ou de la société hébergeant la formation. Hexagone FORMATION se réserve la possibilité d'annuler ou de reporter la formation jusqu'à la veille de la date prévue pour le déroulement de celle-ci. L'annulation, quelqu'en soit le motif, n'ouvre pas de droit à une quelconque indemnisation

En cas de modification des éléments ci-dessus indiqués, la facture annulera et remplacera la présente convention.

Fait à Lens, le 12 juin 2026

En deux exemplaires originaux dont un pour chacune des parties.

Je reconnais avoir pris connaissance et accepter les Conditions Générales de Vente (CGV) jointes.

Pour INTERIM QUALITE

Pour Hexagone FORMATION

Magalie HAINAUT

Directrice

Sarl INTERIM QUALITE
18, rue de l'Amiral Ronarc'h
59140 DUNKERQUE
Tél. 03.66.76.50.50 - Fax 03.66.76.50.50
dunkerque@groupeip.fr
Siren 789 792 637 - APE 7820Z

